

FICHE DE PREINSCRIPTION SEJOUR ETE 2023

Nom du responsable légal :

Nom de l'enfant : Prénom :

Date de naissance : Age :

Sexe : Masculin Féminin

Commune de résidence :

Courriel : (Écrire en lettre capitale)

Téléphone :

Si votre enfant présente un problème de santé, merci de fournir le document nécessaire à sa prise en charge pour un accueil dans les meilleures conditions. (PAI ou autre)

Clôture des Pré-inscriptions		Réponse	Cocher la case correspondante	
6/11 ans Primaire	2 juin 2023	A partir du 16 juin	LA MARTRE (VAR) DU 17 AU 22 JUILLET	
11/14 ans Collège			UBAYE-SERRE-PONÇON DU 10 AU 15 JUILLET	
15/17 ans Lycée			LA COURONNE DU 24 AU 29 JUILLET	
15/17 ans Lycée			ROME * (Italie) DU 7 AU 12 AOUT	

Documents obligatoires à fournir pour la pré-inscription

Fiche remplie et signée

Dossier famille et enfant 2022/2023 à jour
(ou disponible sur le site du SIVoM Val de Banquière)

Assurance extrascolaire 2022/2023

Un chèque d'acompte de 40 € à l'ordre du Trésor Public
(il sera conservé si votre enfant est retenu)

Test Anti panique (sauf pour le séjour de MARTRE)

*Pour **ROME** en plus des autres documents :
Copie des cartes d'identité à **jour** (de l'enfant et du Responsable).
Carte européenne d'assurance maladie.
Autorisation de sortie du territoire.

Test Anti panique à passer en piscine (coût environ 2€). A conserver même si votre enfant n'est pas retenu, il est valable sur une durée indéterminée et nécessaire pour toutes activités aquatiques.

Dossier complet à nous déposer ou renvoyer avant le 2 juin 2023 par courrier à l'adresse suivante :

**SIVoM VAL DE BANQUIERE – Pôle Animation du Territoire – Service Séjours
21 Bd du 8 Mai 1945 06730 Saint André de la Roche.**

Vous pouvez également déposer votre dossier à l'accueil du Palais des Sports de La Trinité
Rue Michéo 06340 La Trinité (8h30-12h/13h00-17h00, mercredi 18h00)

En cas d'absence ou d'annulation, les conditions de facturation seront les suivantes :

Les deux premiers jours seront facturés :

- En cas d'annulation jusqu'à deux semaines avant le départ,
- Sur présentation d'un certificat médical, dans les 2 semaines précédant le séjour,
- En cas d'absence au départ, sur présentation d'un certificat médical fourni le jour même ou le lendemain.

Pour toute absence injustifiée, le prix total du séjour sera facturé.

Le responsable légal de l'enfant, déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des modalités de fonctionnement.

Fait à Le.....

SIGNATURE DU RESPONSABLE LEGAL DE L'ENFANT

Le responsable légal de l'enfant, déclare exacts tous les renseignements portés sur cette fiche spécifique.

Fait à

Le

Signature du responsable légal